



EXTRAITS DU RAPPORT

OCTA TITRES – session 2025 –

Placée sous la présidence du général (2S) Gilles DOREMUS, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence. Ainsi, il a été ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master, dans une matière figurant sur la liste fixée à l'annexe III de l'arrêté deuxième référence.

89 candidats se sont inscrits (56 en 2024), et 86 candidats remplissant l'ensemble des conditions ont été autorisés à concourir (55 en 2024).

I – PHASE D'ADMISSIBILITÉ

Conformément aux dispositions de l'arrêté de deuxième référence, la phase d'admissibilité a consisté en une étude des dossiers des **86 candidats autorisés à concourir**. Un candidat a renoncé avant la phase d'admissibilité. Les candidats ont pu s'inscrire dans **dix filières** ouvertes par le gestionnaire.

Au final, **72 candidats ont été déclarés admissibles**.

	FILIÈRES	Dossiers 2025	
		Total	Admissibles
1	Droit immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise	11	9
2	Sciences économiques et sciences de gestion	7	7
3	Droit de la fonction publique, des marchés publics et du contentieux administratifs	14	14
4	Logistique, ingénierie et maintenance industrielle	9	3
5	Maîtrise des risques et aide à la décision	6	6
6	Sécurité et santé au travail	4	2
7	Gestion des ressources humaines	19	16
8	Finances publiques, audit financier et expertise comptable	6	6
9	Droit et administration européenne	9	9
10	Droit du numérique et protection de la donnée	1	0
	TOTAL	86	72

Observations sur les diplômes

Les diplômes des candidats sont généralement en cohérence avec la filière présentée.

Nombres de candidats ont des profils intéressants qui pourraient répondre aux besoins de l'institution. Ils sont issus à la fois du public (facultés) et d'écoles privées, avec de bons niveaux scolaires et proviennent de toute la France.

Certains ont des parcours atypiques qui n'obère en aucune façon leur aptitude et leur motivation à devenir OCTAGN.

Observations sur les CV et lettres de motivation

Les CV et lettres de motivation sont tous assez bien travaillés tant sur le fond que sur la forme, mais assez stéréotypés, et adaptés à tous les concours.

Certains sortent du lot en mettant en avant leurs expériences et leur polyvalence, notamment pour les candidats déjà engagés professionnellement. De manière générale, les candidats mettent en exergue leurs qualités pour servir la gendarmerie.

Pour quelques-uns, les diplômes obtenus avant le master ne sont pas mentionnés alors qu'ils pourraient être intéressants (Licence en droit ou AES par exemple).

Les lettres de motivation sont assez classiques avec plus ou moins d'attention sur le fond et sur la forme.

Suggestions diverses

Il serait opportun de préciser que les lettres de motivation doivent être scannées et non photographiées. Certaines sont envoyées avec le bord coupé, et de ce fait, avec des mots manquants.

La journée recrutement officier organisée par l'AMGN a manifestement suscité des candidatures notamment pour la filière « immobilier ». Cet événement doit être pérennisé.

II – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

2.1 – Généralités

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du mardi 22 avril au mardi 06 mai 2025 à l'académie militaire de la gendarmerie nationale (AMGN) à Melun ainsi que les épreuves sportives le mercredi 7 mai 2025 qui comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (durée 65 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 05 – note éliminatoire < 8/20) ;
- Cinq épreuves sportives (coefficient 1 – note éliminatoire : moyenne < 5/20) :
 - une course de demi-fond (3 000 m),
 - une course de vitesse (50 m),
 - une épreuve de natation (50m),
 - une épreuve de tractions/suspension à une barre fixe,
 - une épreuve d'abdominaux.

43 candidats se sont présentés aux épreuves orales mais seulement **39** d'entre-eux se sont présentés aux épreuves sportives (contre 35/53 en 2024)

2.2 – Bilan général

À l'issue de l'ensemble des épreuves du concours, **14 candidats** ont été déclarés admis, et **5 candidats** ont été inscrits sur liste complémentaire. La répartition des admis par filière s'établit comme suit :

	Nombre d'admis	Spécialités
Liste principale	6	Droit et administration européenne
	2	Droit de la fonction publique, des marchés publics et du contentieux administratif
	3	Gestion des ressources humaines
	1	Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle
	1	Maîtrise des risques et aide à la décision
	1	Sécurité, santé au travail

	Nombre d'admis	Spécialités
Liste complémentaire	1	Droit de la fonction publique, des marchés publics et du contentieux administratif
	1	Logistique, ingénierie et maintenance industrielle
	2	Maîtrise des risques et aide à la décision
	1	Gestion des ressources humaines

Le niveau des candidats est satisfaisant. Il est cependant à craindre que bon nombre de lauréats réussissant également d'autres concours et privilégient ceux-ci.

2.3 – Bilan par matière

2.3.1 – Aptitude générale

Après tirage au sort d'un sujet, le candidat dispose de 30 minutes de préparation. Dans un premier temps, il expose son sujet pendant 10 minutes. Dans un second temps, il est interrogé d'abord sur des points particuliers en lien direct avec le sujet traité, puis l'entretien se poursuit autour de questions libres relatives à des thèmes d'actualité, de culture générale, ou ayant trait à la gendarmerie et à la spécialité mise en avant par le candidat.

Cette épreuve, destinée à déceler essentiellement l'aptitude et le potentiel des candidats à devenir officier, est très révélatrice de leur niveau global.

→ Droit de la fonction publique, des marchés publics et du contentieux administratif / Gestion des ressources humaines :

Observations sur la forme :

Sur l'ensemble, bonne présentation et bonne attitude des candidats.

Présentation des exposés : les candidats ne sont pas tous bien préparés et font parfois un mauvais emploi des aides pédagogiques. Cette année, un grand nombre de candidats n'a pas utilisé le paper board pour laisser à la lecture du jury un plan cohérent avec l'argumentation développée pendant la présentation.

Observations sur le fond :

Les candidats disposent de connaissances disparates et superficielles voire absentes en culture générale pour une bonne partie d'entre eux. La spécialité choisie n'est généralement que peu maîtrisée. Beaucoup de candidats ont du mal à faire ressortir leurs points forts, restant parfois trop théoriques sans aspect pratique.

→ Maîtrise des risques et aide à la décision / Sécurité et santé au travail :

Observations sur la forme :

Sur l'ensemble, bonne présentation et bonne attitude des candidats.

Présentation des exposés : Les candidats font un bon emploi des aides pédagogiques, même si les sujets sont parfois traités trop rapidement.

Observations sur le fond :

La spécialité choisie est bien maîtrisée par les candidats. Les CV et les relevés de note font ressortir leurs points forts, même si chez certains les connaissances acquises durant leurs scolarités manquent de valorisation en pratique.

→ Finances publiques, audit financier, et expertise comptable / Sciences économiques et de gestion :

Observations sur la forme :

Les postulants ne respectent pas le formalisme attendu pour l'exposé de culture générale (définition des termes, détermination d'une problématique, annonce du plan, exposé des arguments, des sources et d'illustrations, conclusion).

Pour rappel, l'exposé doit durer 10 minutes.

Observations sur le fond :

Les connaissances générales paraissent très faibles, les candidats annoncent des faits de manière confuse, sans développer d'arguments pertinents afin de construire un raisonnement répondant aux questions.

Sur l'épreuve technique, le jury se cantonne à poser des questions très générales, à la portée de toutes personnes qui s'intéresseraient à l'actualité. Néanmoins, les candidats ont du mal à répondre aux questions et à définir des termes communs. La moitié des postulants n'appréhende pas l'environnement de la gendarmerie nationale et les missions des officiers du CTA.

→ Logistique, ingénierie et maintenance industrielle :

Observations sur la forme :

Les candidats ont une tenue sobre. Le plan de sujet oral reste bien construit.

Observations sur le fond :

Concernant la spécialité, les candidats sont parfaitement en cible, ils ont le niveau requis et semblent disposer d'une solide expérience professionnelle dans leur domaine. Il est remarqué une connaissance moyenne voire faible de l'organisation de la gendarmerie et un manque de recherche sur le corps des OCTA.

→ Droit immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier / Droit et administration européenne :

Observations sur la forme :

Aucun problème sur la présentation, la politesse et le savoir-être des candidats.

La quasi totalité d'entre-eux a réalisé un exposé avec un plan mais ce dernier reste généralement très basique. Une différence nette est notée entre les candidats qui ont préparé l'oral et les autres.

Observations sur le fond :

Concernant la spécialité, les candidats sont parfaitement en cible, ils ont le niveau requis et semblent disposer d'une solide expérience professionnelle dans leur domaine. Il est remarqué une connaissance moyenne voire faible de l'organisation de la gendarmerie et un manque de recherche sur le corps OCTA.

2.3.2 – Inventaire de personnalité et entretien avec un psychologue

Observations sur la forme :

La majorité des candidats est préparée à l'exercice de l'oral, notamment les candidats actuellement en CPT. Certains manquent de ce fait, d'authenticité et de spontanéité. De plus, un grand nombre de candidats a aussi passé d'autres concours officiers.

Observations sur le fond :

Les candidats sont assez peu renseignés sur les missions de l'OCTA et se projettent difficilement à plus ou moins long terme. Ils ne maîtrisent pas l'étendue des postes possibles.

Le choix de passer ce concours semble "un choix par dépit" pour certains d'entre eux.

2.3.3 – Épreuves sportives

La session OCTA TITRES 2024 s'est déroulée le mercredi 07 mai 2025, sans incident et dans des conditions logistiques et climatiques optimales.

Les courses de demi-fond (3000 mètres), de vitesse (50 mètres) de natation (50 mètres) ainsi que les

épreuves de tractions et d'abdominaux se sont déroulées à Melun.

Les moyennes vont de 2,80 à 19,80/20 et la moyenne générale est de 10,8 (**8,47/20** en 2024). Six candidats ont obtenu une note éliminatoire (*6 en 2024*).

Plusieurs candidats ont semblé surpris par les modalités de réalisation de certaines épreuves, poussant à s'interroger sur leur préparation.

Moyenne par épreuves :

Épreuve	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne de l'épreuve
3000 mètres demi-fond	2 (0 en 2024)	20 (17 en 2024)	11,16 (8,20 en 2024)
50 mètres vitesse	2 (0 en 2024)	20 (19 en 2024)	11,26 (7,03 en 2024)
50 mètres natation	0 (0 en 2024)	20 (20 en 2024)	9,00 (8,29 en 2024)
Tractions	0 (0 en 2024)	20 (20 en 2024)	9,32 (6,76/20 en 2024)
Abdominaux	7 (6 en 2023)	19 (18 en 2024)	11,36 (11,74/20 en 2024)

CONCLUSION

Le nombre de candidats (en forte hausse: 53 en 2024 – 85 en 2025) et le niveau général ont permis de sélectionner les 14 lauréats de cette session 2025.

L'effort doit se poursuivre sur l'information des postulants au statut, missions, postes et déroulement de carrière des OCTAGN.

Le général (2S) Gilles DOREMUS
Président du jury